

# HASEVIVOT

Feuille pour la diffusion du Moussar

"Ohel Yosef" Novardok Jérusalem  
au nom de la première Yechiva de Rabeinou Guerchon Zatsa"l

Aiyar 5786

**PARACHATH A'HARE MOT KEDOCHIM** גליון מספר 406 (592)

DEGUEL HAMOUSSAR DU RAV GUERCHON LIBMANN ZATSA"l

## LE SENTIMENT PERSONNEL FACE À L'OBÉISSANCE

"Hachem parla à Moché après la mort des deux fils de Aharon". Parabole d'un malade que le médecin vient visiter. Ce dernier lui dit '**ne mange pas d'aliments froids**'. Vient un autre médecin qui lui dit '**ne mange pas d'aliments froids afin que tu ne meures pas comme un tel**'. Voici que le second l'a plus mis en garde que le premier et c'est pour cette raison, qu'il est dit : " après la mort des deux fils de Aharon".

À première vue, voici que le malade a vu un médecin pour recevoir un médicament et suivre son avis, et s'il en est ainsi, **pourquoi ne l'a-t-il pas écouté ?** Et le deuxième malade, pourquoi **rencontra-t-il le médecin ?** Il nous faut comprendre également un autre point, à savoir que pourtant Aharon Hachohen **n'a jamais rien changé** des ordres de Hachem, pourquoi fallait-il alors l'encourager à ne pas changer afin qu'il ne meure pas comme ses fils ?

J'ai entendu une explication. Lorsque le malade fait de la fièvre, le froid le refroidit et lui donne un sentiment agréable. Pour cette raison, même lorsque le médecin lui dit que ce n'est pas bon pour lui, voici que le malade affirme **"mon cœur me dit** que pour moi, c'est bon..." et il pense également "n'est-il pas vrai que parfois **le malade sait mieux que tout le monde ...**" et pour cela, il s'appuie sur sa compréhension... et il meurt. Aussi le second malade doit être mis en garde, ne réfléchis pas par toi-même **et ne fais pas ce que tu ressens**. Il faut écouter le médecin, et c'est cela le médicament.

Les fils de Aharon qui rentrèrent pour offrir un sacrifice, il est évident que cela fut avec **un sentiment profond et élevé** de servir Hachem, c'est précisément ce qui les poussa à amener un sacrifice qui ne leur avait pas été ordonné. Mais voici

SUITE A LA PAGE 2

"Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : ... Les pratiques du pays d'Égypte où vous avez demeuré, ne les imitez pas ; les pratiques du pays de Kanaan où Je vous conduis, ne les imitez pas" (XVIII, 2).

### L'ABSTINENCE CONDUIT À LA SAINTETÉ

Cette recommandation fait suite à celle qui concerne les produits alimentaires : *"Toute personne indigène ou étrangère, qui mangerait d'une bête morte ou déchirée... restera souillée jusqu'au soir"* (XVII, 15). Elle est suivie des recommandations sur les cohabitations illicites. La Thora juge nécessaire d'intercaler entre ces recommandations le rappel des moeurs immorales des pays d'Égypte et de Kanaan, afin de mettre en valeur l'exigence de sainteté qui doit caractériser le peuple d'Israël. Cependant, le but de la Thora visant à nous indiquer les conduites prohibées afin que nous nous en éloignons, pourquoi est-il nécessaire de rappeler les pratiques des pays d'Égypte et de Kanaan ? En quoi ce rappel peut-il influencer sur notre comportement ou

sur notre résolution de suivre la voie du Bien ou celle du Mal ?

Pour répondre à cette question, il faut considérer que la Thora veut nous prodiguer deux enseignements : d'une part, les lois à suivre, et, d'autre part, l'esprit de ces lois. Ici, la Thora nous apprend le concept de la sainteté qui est l'esprit des lois à suivre, et les voies pour y parvenir. Cependant, essayons de comprendre la sainteté.



Ramban en donne une explication magistrale : Il n'est pas suffisant de fuir les unions interdites. Même en cas d'approche permise avec l'épouse, ce n'est que par voie d'abstinence rigoureuse que l'on atteindra la sainteté. La

SUITE A LA PAGE 2

## AINSI FIT LE RAV

Rav Chajkin zatsal prenait grand plaisir, lorsqu'il se rendait en Erets Israël, à rencontrer les descendants d'une certaine famille de rabbanim. Le lien avec eux était ancien et datait même d'avant la guerre. Souvent il ramenait, au nom des grands personnages de cette famille, des propos de renforcement et d'élévation spirituelle. Voici qu'un jour, alors que Rav Chajkin était déjà décédé, ses fils apprirent qu'un membre de cette famille était malheureusement placé dans une institution pour personnes souffrant de troubles mentaux. N'en n'ayant jamais entendu parlé ils se renseignèrent de savoir si leur père avait appris la chose. La réponse fut limpide : "Bien évidemment ! Chaque fois que votre père était en Erets, nous allions ensemble lui rendre visite !" A l'étonnement d'apprendre la chose, se rajoute également l'énigme de savoir comment Rav Chajkin réussissait à aller voir ce juif sans que nul ne le sache. Pourtant voici qu'il logeait toujours chez ses enfants quand il venait en Israël, et de plus ceux-ci se faisaient un devoir de l'accompagner le plus possible. Mais n'est-il pas qu'une Mitzva a plus de valeur lorsqu'elle est faite discrètement ?

**DEGUEL HAMOUSSAR - SUITE**

Thora permet les relations conjugales et la consommation de la viande et du vin. Mais l'homme, qui en userait et abuserait, atteindrait l'état de corruption sous couvert de la Thora. La Thora ne se contente pas de mettre en garde contre les unions prohibées et les produits interdits, mais elle recommande, même face aux choses permises, d'aspirer à la pureté, à la sainteté. Ces qualités s'obtiennent par l'abstinence, par l'usage modéré des choses permises.

Le livre *'Hovot Halevavot* — les Devoirs des Coeurs - fait la distinction entre les lois de la Thora et l'esprit de ces lois. *Il faut faire dominer l'intellect sur les besoins du corps*. La demande d'être saint, qui est imposée à l'homme, est justifiée par la sainteté de D-ieu. *Soyez saints, car Moi, l'Éternel votre D-ieu, Je suis saint*. Est-il possible à l'être humain de ressembler à son Créateur ? Oui, répondent nos Sages. Comment ? Sanctifie-toi en faisant un usage raisonnable et mesuré de ce dont la consommation t'est permise. Rav Dessler ajoute : *Tout homme qui se livre démesurément aux besoins corporels permis, s'imprègne d'un degré d'impureté inhérent au monde d'En bas, et ne peut prétendre à la sainteté*.

L'ascension vers la sainteté est graduelle, et ne peut pas être atteinte en un clin d'oeil. Rambam - Maïmonide — dit : Nous avons de D-ieu la promesse suivante : consacrez-vous à l'étude de la Thora dans la joie, que la science de la Thora constitue votre occupation principale, alors D-ieu écartera de vous tout obstacle qui puisse vous gêner dans cette voie, vous ne connaîtrez ni maladie, ni famine, ni soucis. Vous bénéficierez de facteurs aptes à vous aider pour atteindre le but tels que : satiété, paix, tranquillité, abondance. Alors, vous serez libérés du service de votre corps et mériterez l'accès au monde éternel.

Il s'avère donc que les moyens matériels de ce monde ont été

**-SUITE** que cela n'était pas selon les règles et les lois de la Torah et ils en moururent. C'est ce qui fit qu'il était nécessaire de mettre en garde Aharon, **car un sentiment et une émotion ne peuvent être préférables aux lois de la Sainte Torah**.

Parfois, il y a le sentiment qu'il est possible de se passer d'une certachemHachaine mitsva, ou de se comporter d'une certaine façon qui n'est pas selon la Torah et cela avec le sentiment que **"pour moi, c'est bien ainsi..." ou que "grâce à cela, je pourrai m'élever plus..."**. Nous apprenons d'ici qu'il est impossible — et même que cela est interdit et dangereux — de s'appuyer sur notre compréhension. Nous sommes obligés de toujours coller seulement et uniquement aux mitsvot de Hachem sans aucune légère déviance.

Il peut y avoir de nombreux calculs, mais voici que l'obligation d'obéir et d'accomplir tout de façon complète est à la fois **obligée et sûre**.

**HASEVIVOT****pensees de moussar**

- "Celui qui se rend sourd aux exigences de l'esprit finit par abolir sa propre sensibilité"

(Rav Dessler)

- "Grace à l'étude de la Torah, l'homme peut s'élever du niveau le plus bas au niveau le plus élevé"

(Rav Dessler)

- "Si tu as réussi en écrasant les autres, alors tu n'as pas réussi"

('Hazon Ich)

mis à la disposition de l'homme pour servir précisément à permettre son ascension spirituelle. La construction du Temple n'est possible qu'à partir de matériaux terrestres. La table devant laquelle s'installe un Sage pour manger est comparable à un autel ; les plats constituent l'holocauste. Celui qui utilise les biens de ce monde à des fins purement profanes, trahit le service de D-ieu de la même façon que celui qui fait un usage personnel des ustensiles du Temple.

Cette idée est illustrée dans le Traité Ketoubot CIV. Rabbi Yéhouda Hanassi a levé ses dix doigts, au moment de rendre son âme au Créateur et s'est exclamé : Ô Créateur du monde ! Toi seul es témoin qu'à aucun moment de ma vie, je n'ai tiré un profit personnel d'un seul de mes dix doigts ! Aide-moi à accéder paisiblement à la w'félicité éternelle. Là est le sommet de la perfection humaine.

Nous sommes bien en deçà de ces idées transcendantes. Nos soucis terre à terre accaparent notre esprit du matin au soir. Toute notre science consiste à rechercher les voies les plus propices pour jouir davantage des biens matériels. Les activités spirituelles sont bien loin de nous préoccuper.

La Thora ne se contente pas de nous commander de nous éloigner du péché, elle nous ordonne d'utiliser aussi des moyens permis, afin de les mettre au service de D-ieu, et ainsi, de nous élever spirituellement, sur la voie de la sainteté. C'est par l'abstinence que nous atteindrons la sainteté.

**SOUTENIR LA TORAH**

Nous lançons un appel à toutes les personnes bienveillantes, généreuses, et dont l'esprit leur fait aspirer à porter l'Arche de Hachem,

afin qu'ils soutiennent par leurs dons le Beith Hamidrach pour l'étude de la Torah

**"KIBOUTZ AVREKHM – OHEL YOSSEF"**

Dont les Avrekhim sont plongés dans l'étude de la Torah en profondeur, et ce avec assiduité, tout en s'investissant dans l'étude du Moussar, selon la voie tracée par les Grands de ce monde et à leur tête **le Saba de Novardok zatsal**, et son fidèle disciple **Rabbénou Guershon Liebman zatsal**

Il est possible de mériter de soutenir le mérite de l'étude d'un Avrekh pour une journée : 100 Chekels

le mérite de l'étude d'un Avrekh pour une semaine : 500 Chekels le mérite de l'étude d'un Avrekh pour un mois : 2.000 Chekels

Il est possible de transmettre les dons à l'adresse mentionnée ci-dessous :

[Pour un don sécurisé : cliquez ici](#)  
Avec la bénédiction de la Torah

**Se conjuguer à tous les temps / LE RABBIN MORDÉKHAÏ BISMUTH**

# A'hareï Mot

## Le don de soi

« C'EST AVEC CEUX-CI QUE AHARON ENTRERA DANS LE KODECH... » VAYIKRA (16 ; 3)

Notre Paracha nous dévoile comment Aharon pénétra dans le Kodech Hakodachim.

Le Yalkout Chimouni nous enseigne sur ce premier mot « Zot/ Ceux-ci », qu'il s'agit du « lot de Mitsvot » accomplies par tout le peuple, dont s'est muni Aharon avant d'entrer dans le Kodech Hakodachim le jour de Kippour.

Ce lot était composé des Mitsvot du Chabbat, de la Brit Mila, de la Trouma, de la Torah, et du Korban. Et c'est avec le mérite de toutes qu'il entra !

Nos Sages nous fournissent un enseignement capital sur ce point. Le pardon ne s'obtient pas uniquement par les Korbanot, mais par l'ensemble de l'accomplissement des Mitsvot et du comportement de chacun.

Illustrons cela d'une parabole afin de mieux comprendre :

Un Roi souhaite un jour construire une nouvelle ville, et il ne lésina pas sur les moyens pour cela.

Il y fit construire les plus somptueux palais, des jardins splendides, des monuments magnifiques... Une ville très moderne, à la pointe des dernières technologies !

Or on l'informa que dans sa ville il n'y avait pas de médecin.

Très vite il s'occupa d'engager le

meilleur et le plus compétent des médecins. Fier de son choix, il décida, lors de l'inauguration de la ville, de le présenter à ses habitants. Nous sommes enfin le jour J, le fameux médecin est présent et demande à ce que l'on fasse venir l'habitant le plus malade de la ville, celui dont les jours sont comptés, afin de prouver ses compétences médicales.

On fait venir un agonisant, il l'examine, et lui prescrit une ordonnance d'une vingtaine de médicaments. Quelques jours plus tard on annonce aux habitants de la ville que ce patient est décédé.

Le Roi, furieux, convoque le médecin d'urgence afin qu'il lui explique sa bavure.

Celui-ci lui se justifie de son échec en affirmant qu'il était « volontaire », ceci afin de faire comprendre au peuple que même le meilleur des médecins n'est pas en mesure de soigner le plus grand des malades. De cette façon chaque habitant prendra garde de vivre sainement, de manger équilibré, etc... et non pas le contraire en se disant que « tout est permis, puisque le Grand Docteur est là pour nous guérir ! »

Il en est de même avec les Korbanot. Hachem informe ses enfants que si les Korbanot peuvent réparer certaines erreurs, ils seront inefficaces pour celui qui compte sur eux a priori.

Les Korbanot ne sont pas un remède miraculeux qui efface une ardoise de Avérot. Les Korbanot ne seront efficaces qu'avec la Torah et l'accomplissement des Mitsvot.

Dans le livre de Ochéa nous pouvons lire le verset suivant :

« Armez-vous de paroles et revenez vers Hachem ! Dites-Lui : "Fais grâce entière à la faute, agréée la réparation, nous voulons remplacer

les taureaux par cette promesse de nos lèvres. »

Nous apprenons de là que la Téfila s'est substituée aux Korbanot en attendant la construction du troisième Beth Hamikdash qui est imminente, avec l'aide de D.ieu.

Nous aimons invoquer Hachem avec les Tefilot et les Ségoulot.

Cependant il nous faut comprendre la leçon du comportement de Aharon, une Téfila qui ne sera pas accompagnée d'un « lot de Mitsvot » sera toujours insuffisante.

De la même façon que pour confectionner du pain, même si l'élément de base est la farine, il me faudra ajouter tous les autres ingrédients ainsi que l'effort du pétrissage afin de lui donner le meilleur goût. De même pour les Korbanot, il faudra le lot de Mitsvot avec, afin d'obtenir la purification et le pardon Divin.

Par ailleurs, le pétrissage indispensable pour obtenir un bon pain nous prouve combien il est important de faire preuve de don de soi dans l'application de nos Mitsvot, de foi et de crainte de notre Créateur, sans quoi ce lot de Mitsvot sera bien fade.

Aharon, devant le Kodech Hakodachim, doit représenter et demander pardon pour Am Israël. Il y pénétra avec toutes les bonnes actions du peuple d'Israël.

Puissions nous participer à « renflouer les caisses de Mitsvot » de notre peuple, pour que nous soyons jugés favorablement et que nos sacrifices et nos Tefilot soient agréés par Hachem Baroukh Hou.

DEGUEL HAMOUSSAR DU RAV GUERCHON LIBMANN ZATSA" L

## "Ne hais point ton frère en ton coeur: corrige ton prochain et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui" (XIX, 17).

### L'ABSTINENCE CONDUIT À LA SAINTETÉ

A-t-on vu quelqu'un haïr son frère ? Cela ne semble pas naturel. Il n'existe pas non plus de haine sans raison. Si une personne nourrit des sentiments de haine envers une autre, cela suppose qu'elle a des raisons valables pour cela. Ne pas haïr, est-ce possible ? Il semble que la Thora impose à l'homme un effort qui dépasse ses possibilités.

Rabbénou Acher, dans son ouvrage *Or'hot Haïm - les Voies de la Vie* - recommande : Ne laisse pas la jalousie pénétrer en ton coeur, car la jalousie est une maladie *incurable*. De nos jours, la médecine se mesure avec un grand succès à toutes sortes de maladies ; elle leur trouve un remède. Cependant, déclare Rabbénou Acher, la jalousie est une maladie incurable. Nous sommes tous touchés par cette maladie.

C'est bien ce qu'il s'est passé chez les frères de Yossef en Egypte. Au départ, ils étaient rongés par la jalousie, causée par ses songes. Ils ne supportaient pas non plus la préférence accordée par leur père à leur jeune frère. Mais, au moment où il se découvrit à eux dans les termes "Je suis votre frère", toutes les causes de la jalousie s'estompèrent, ainsi que les sentiments de haine. Leur comportement, à partir de ce moment, perdit toute trace de haine.

"Ton frère "ne se limite pas à la fraternité familiale, d'origine biologique. Les personnes qui vivent ensemble une expérience intense, nourrissent des sentiments de fraternité les uns envers les autres. C'est le cas des "frères d'armes" ; c'est aussi ce que nous avons vécu dans les camps de concentration lorsque nous étions ensemble, pour souffrir le même martyre. De même, en Sibérie, nous nous serrions les uns contre les autres pour atténuer, ensemble, les rigueurs des grands froids. En ces moments-là, la jalousie et la haine étaient absentes de nos coeurs.

Nous trouvons un autre exemple très significatif dans la Thora. Amnon et Tamar étaient des frères biologiques, enfants du roi David. Amnon conçut envers sa sœur un amour intéressé, incestueux. Cet amour, motivé par l'intérêt, disparut aussitôt que l'intérêt s'estompa. Par contre, David et Yehonatan n'étaient pas des frères biologiques, Yehonatan étant le fils du roi Chaoul. Ce dernier n'éprouvait aucune sympathie à l'égard de David. Cependant, des liens réels d'amitié unissaient David et Yehonatan. Ces liens étaient totalement désintéressés, bien que, confrontés à des intérêts opposés. Yehonatan était le fils du roi, l'héritier du trône, prêt à faire fi du trône pour en laisser la jouissance à son ami David. Yehonatan a fait ce sacrifice apparemment in-

concevable, contre son père, le roi, et contre tout raisonnement logique. Voilà une véritable amitié. C'est là l'accomplissement du verset: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même". En effet, Yehonatan concédait la royauté - qui lui revenait de droit - à son prochain, David, comme s'il en bénéficiait lui-même.

Pour convaincre les Anges du Ciel d'accepter que la Thora soit remise par D-ieu à Israël, Moché Rabbénou eut recours à cet argument irréfutable : *Ressentez-vous de la jalousie ?* C'est dire que la jalousie est caractéristique du genre humain, plus que tout autre défaut. Or, la jalousie engendre la haine. Comment la Thora peut-elle donc recommander à l'homme de combattre une tendance innée, dont il n'est apparemment pas capable de se défaire ?

Des hommes illustres de notre peuple n'ont pas réussi à combattre la jalousie. Les disciples de Rabbi Akiva ont péri parce qu'ils ne se sont pas respectés les uns les autres. Myriam, la prophétesse, a médité de son frère, Moché Rabbénou, pour une raison similaire : son argument, explicitement exprimé, était : "Nous aussi, nous avons reçu la parole de D-ieu, pas seulement Moché". Il s'agit pourtant d'une soeur qui avait tout fait pour sauver son frère ; elle ne le haïssait donc pas, bien au contraire ! Pourquoi alors a-t-elle médité de lui ?

La Thora ne se contente pas de nous recommander de dissimuler ou d'effacer les signes extérieurs de la haine. "Ne hais **pas en ton** coeur." Il faut radicalement bannir la haine de son coeur. Cela n'est pas encore suffisant. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Ne s'agit-il pas ici d'une exigence dont l'homme n'est pas capable ?

En réalité, la Thora use de moyens pédagogiques susceptibles de mettre l'homme sur la voie souhaitée. Il n'est pas question de bannir la haine. Il faut surtout développer en soi des sentiments qui conduiront à la disparition pure et simple de la haine. Comment ? La Thora utilise les mots : **ton frère**. Le prochain est ton frère. Considère-le comme tel et les sentiments de haine s'estomperont d'eux-mêmes.

Si la Thora nous recommande de suivre cet exemple, c'est que nous en sommes capables. Une approche bienveillante envers notre voisin entretient et nourrit des sentiments de fraternité, qui éloignent la jalousie, la haine, la rancune, la vengeance. Notre devoir est de fournir des efforts afin de cultiver des sentiments de réelle fraternité. Ainsi, la jalousie s'estompe et avec elle, la haine disparaît.

**Se conjuguer à tous les temps / LE RABBIN MORDÉKHAÏ BISMUTH**

# Kédochim

## La Tsédaka du cœur

« TU AIMERAS TON PROCHAIN  
COMME TOI-MÊME... » VAYIKRA  
(19 ; 18)

Le Rambam rapporte: « Chaque personne est tenue d'aimer, comme elle s'aime elle-même, chacun des membres du peuple Juif, comme il est écrit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » ».

D'après le Séfer Ha'hinoukh et le Séfer Hamitsvot, ce commandement est inclus dans les 613 Mitsvot.

Nos sages demandent : « Comment peut-on ordonner un sentiment ? » -C'est notre état d'esprit et nos comportements qui inspireront nos sentiments d'amour.

Par exemple, la générosité, faire la Tsédaka ne doit pas seulement se limiter aux dons d'argent.

Malheureusement de nos jours, nous oublions les choses essentielles de la vie, à savoir : une écoute, un sourire, une attention, une main tendue, un service rendu... Une minute de notre temps peut procurer beaucoup de bien-être à autrui. Nous devons donc tout d'abord apprendre à comprendre les autres afin de remplir notre obligation de 'Hessed : les observer, nous mettre à leur place, et nous demander comment les aider lorsqu'ils en ont besoin.

L'écoute par exemple, est une Tsédaka du cœur, car elle nécessite un don de soi total.

On retrouve cette notion dans les initiales du Chéma Israël-Écoute Israël- qui forment le mot shaï, signifiant cadeau ou don en hébreu. C'est parce que je l'écoute que l'autre existe.

La Guémara nous enseigne que sauver un homme équivaut à sauver l'humanité entière. Nous avons

une responsabilité à la fois individuelle et collective en tant que Juifs. Nous devons nous sentir concernés par le sort de l'autre. Chaque fois que mon prochain est dans le besoin et qu'il ressent la nécessité d'être aidé, physiquement ou moralement, il est une Mitsva de lui venir en aide.

Il faut savoir qu'en ce qui concerne de nombreuses actions de 'hessed, il ne faut pas attendre que l'autre soit dans l'obligation de demander. C'est une position gênante et désagréable en effet, qui engendre souvent que la personne préférera souffrir ou subir, plutôt que de faire appel aux services d'autrui.

Le Pélé Yoets recommande : « Que toute personne essaie de faire son maximum pour le 'Hessed. Peu ou beaucoup, l'essentiel étant de faire. Voici une mitsva de la Torah facile à réaliser, regardez, il suffit d'ouvrir sa porte à ceux qui en ont besoin, de prêter son balai, de dire bonjour, de confectionner un gâteau, etc ! »

C'est de cette manière, parce que tous ces actes et comportements influenceront notre état d'esprit, que nos sentiments feront pencher notre cœur du bon côté. Mais il nous reste encore à savoir comment est-il possible d'éprouver le même degré d'amour pour autrui que pour soi-même, pour un grand Tsadik que pour un simple Juif ?

Le Yérouchalmi nous enseigne que si un homme, en coupant sa viande avec la main droite, fait maladroitement dérapper son couteau sur sa main gauche et la coupe, il ne lui viendrait pas à l'idée de couper sa main droite avec sa main gauche pour se venger !

Tout le peuple Juif est considéré comme un seul corps par Hachem notre Créateur.

C'est ainsi que pour Rabbi Akiva, l'amour du prochain est beaucoup plus qu'une simple obligation de la Torah, il s'agit de l'un de ses grands principes, dont chacun des commandements émane.

Il faut étudier les lois de 'Hessed et s'imprégner de leur profondeur et ce, au même titre que les lois du Chabbat ou de la Cacherout. On a souvent tendance à penser que le mot «'Hessed» a pour synonyme "gentillesse", mais sa signification est bien plus profonde. C'est en fait un acte de bonté qui s'accomplit sans aucun intérêt personnel.

Rabbi Yo'hanan Ben Zakaï sortait de Yérouchalaïm et Rabbi Yéochoua le suivait. Voyant le Beth HaMikdach détruit, il s'écria alors : « Malheur à nous : cet endroit qui permettait le pardon de nos fautes est détruit ! » « N'aie crainte mon fils, répondit Rabbi Yo'hanan, nous avons encore une autre chose équivalente : « Guemilout 'Hassadim. »

La Guémara nous rapporte que le 'Hessed fait partie des vertus dont on touche l'intérêt dans ce monde-ci, et dont le capital est réservé pour le monde à venir.

En conclusion, rappelons que nos Sages nous enseignent :

« Plus grand est celui qui fait un sourire à son ami que celui qui lui donne du lait à boire. »

Autrement dit : il est vrai que nous avons le devoir et l'obligation de venir en aide à notre prochain lorsqu'il est dans le besoin ; mais être souriant, parler avec humour, rendre visite aux malades, consoler un endeuillé, etc, sont autant d'actes de générosité qui contribuent au bien-être quotidien de notre prochain, et créent harmonie et Chalom.

Et comme Rabbi Eli'ezer nous l'enseigne, le fait de s'occuper de Torah et de pratiquer la Guemilouth 'hassadim, c'est-à-dire le 'Hessed, affaiblit ou évite les douleurs qui précèdent la venue de Machia'h, qui nous l'espérons, se trouve déjà derrière la porte...

## UNE GOUTTE DE LUMIÈRE POUR ILLUMINER LA JOURNÉE / PAR LE RABBI YANKEL ABERGEL

### A'HARE MOT

A TORA : BOUCLIER DU PEUPLE JUIF Rabbi 'Imanouel Tolédano poursuivait son commentaire en rapportant les paroles des Maximes des Pères. LA LUMIÈRE DE LA TORA Un de ces derniers dispose<sup>231</sup> : « Rabbi H'anina Ben H'akhinay dit : celui qui veille la nuit, qui va en chemin tout seul, et qui maintient son cœur dans des pensées vaines, compromet les jours de sa vie ». Un grand commentateur, Rabbénou 'Ovadia Bar Ténoura, nous explique qu'en fait les deux premières propositions sont liées à la troisième ; de fait si l'homme ne médite pas sur les paroles de la Tora en son cœur, alors le fait de veiller la nuit et le fait d'aller seul en chemin peuvent lui être fatals. En effet, nous savons que la Tora est un bouclier pour l'homme comme le disent nos Sages, « Tora Maguena oumatsla » - « Tora bouclier et sauveur ». C'est pourquoi si l'homme veille la nuit dans le but de garder le monde entier par la lumière de sa Tora, alors Hachem le préserve. De même, lorsque l'homme est en chemin, où les risques sont plus grands (car le Talmud nous enseigne que le Yetser Hara attaque au moment du danger), par la lumière de son étude, il méritera de recevoir la Protection Divine. MÉRITER LA PROTECTION DES ANGES ET D'HACHEM Le Tana D'ébé Eliyahou, (Eliyahou Hanavi) dans son œuvre nous révèle également cette base fondamentale de la foi juive. Un homme qui étudie le 'Houmach (la Paracha) reçoit la protection d'un ange. Celui qui étudie le Tanakh (le 'Houmach ainsi que les Prophètes et les Hagiographes) reçoit d'Hachem deux anges gardiens chargés de l'accompagner partout. Enfin celui qui étudie la Michna, le Talmud, les Halakhot en plus des sources précitées est gardé par Hachem Lui-même. Eliyahou nous fait ces révélations exceptionnelles à l'appui de versets de la Tora. Mes chers frères, ma chère famille, eu égard à la situation sécuritaire internationale qui se dégrade de jour en jour, toutes les menaces qui pèsent sur notre saint peuple, sur nos saintes communautés, aujourd'hui plus que jamais nous devons nous adonner à l'étude de la Tora, chacun avec les « armes » qu'il sait manier, pour constituer un bouclier pour lui-même, pour sa famille, et pour tous ses frères. Ainsi nous mériterons de voir le Dévoilement d'Hachem qui combattra pour nous face à ceux qui nous veulent du mal, « viendra ce jour où Hachem sera UN, et son Nom sera UN ».

LA TORA : BOUCLIER DU PEUPLE JUIF (SUITE) Poursuivons encore ce merveilleux commentaire d'hier et avant-hier. Le Tana D'ébé Eliyahou Zouta (recueil composé par Eliyahou Hanavi) confirme qu'un Talmid H'akham<sup>232</sup> n'a pas besoin de glaive, ni de javelot, ni de couteau, ni d'arc à flèches (qui étaient les armes de cette époque, on pourrait dire de nos jours de la bombe atomique), mais seulement de sa Tora.

NOTRE ASSURANCE-VIE, 100% GARANTIE Hachem Itbarakh, disait Rabbi 'Imanouel Tolédano mon maître, nous propose l'assurance-vie la plus fiable qui soit. Il s'agit bien sûr de s'adonner de façon régulière à l'étude de la Tora. Aussi bien au niveau individuel qu'au niveau du peuple, la Tora nous a toujours préservé à travers les générations ainsi qu'en dispose le Talmud<sup>233</sup> au nom de Rabbi Yehoshoua Ben Lévi, commentant le Tehilim<sup>234</sup> de David Hamélekh : « 'Omdote hayou raglénou bich'araïkh Yeroushalaim » - « Nos pieds tenaient (les pieds des combattants de l'armée d'Israël étaient fermes au combat) dans les portes de Jérusalem ».

LE SECRET DE LA RÉUSSITE DANS TOUS LES DOMAINES Le Talmud commente : « par quel mérite les pieds des guerriers tenaient sur le front ? Par le mérite de ceux qui restaient dans les portes de Jérusalem, et qui étudiaient la Tora afin de faire triompher le peuple d'Israël. » Le Rébé 'Imanouel racontait enfin qu'un jour il était à la plage, des sauveteurs sont venus lui demander une Brakha pour recevoir la protection d'Hachem. Le Rav les a bénis. Quand ils ont demandé la bénédiction pour le 3ème sauveteur qui était resté en haut, à son poste de garde, le Rébé leur a répondu : « celui-là n'a pas besoin de ma Brakha, le fait qu'il étudie son livre de Tora lui procure la Brakha d'Hachem directement ». Chère famille, nous avons commencé, en parlant de l'importance de la foi en nos sages et en leurs paroles. Ancrons alors bien en nous ces réalités qui sont occultées par le monde rationnel et illusoire dans lequel nous vivons. Sachons investir dans les valeurs sûres qu'Hachem nous a transmises, ainsi nous mériterons la Protection du Maître de toutes les forces et de tous les pouvoirs

### KEDOCHIM

'ADULTÈRE : DÉTRUIRE SA FAMILLE SUR UN COUP DE FOLIE Au début de la Paracha Kedochim, Hachem nous dit : « Kedochim tihyou ki kadoch Ani Hachem Elokekhem » - « Soyez saints, car Je suis saint, moi l'Éternel, votre D' ». NE PAS NOUS LAISSER INFLUENCER BÊTEMENT Les commentateurs expliquent, comment nous pouvons ressembler à Hachem : Hakadoch Baroukh Hou, signifie retiré du monde. De même qu'Hachem est retiré du monde, nous devons être retirés du monde et ne pas nous laisser influencer par les mauvaises mœurs de la société ambiante. Rachi commente justement, qu'être Saint, signifie se tenir à l'écart de la débauche et des péchés. Il précise qu'à chaque fois que la Tora nous met en garde contre la débauche, on trouve mention de la sainteté.

LA NUDITÉ ET LA DÉBAUCHE : 2 ATTEINTES À LA SAINTÉTÉ En effet nous savons que ces deux pôles sont étroitement liés et interdépendants, comme le rapporte le 'Hafets 'Haïm<sup>236</sup>: la seule fois dans la Tora où il est marqué qu'Hachem ne peut résider aux côtés de ses enfants, est lorsqu'il y a la nudité, la débauche dans le camp d'Israël. En égard à la recrudescence d'adultères dans de nombreux pays et notamment en France, suite à la dépenalisation par les Juridictions Civiles de la relation adultérine qui était jusqu'en 1984 une cause de divorce pour faute aux torts exclusifs de l'époux, face à cette banalisation et à cette légitimation de cet acte grave et inacceptable, il nous apparaît urgent de nous souvenir du point de vue de la Tora à ce sujet. La Paracha précise plus loin<sup>237</sup> : « Et un homme qui commet un adultère avec la femme de son prochain, mourir il sera mis à mort, l'homme adultère et la femme adultère ». La Tora au temps du Sanhédrin punissait ce crime par la peine de mort par strangulation, ainsi que nous enseigne la Tora Orale<sup>238</sup>. 236 Cf « Quelques Gouttes de Lumière pour l'Éternité », Paracha Pin'h'as, La pudeur : Le bouclier du peuple juif 237 Vaykra 20,10 238 Sanhédrin 52b 162310 Pour ce faire, il fallait que les fauteurs aient été prévenus et mis en demeure de ne pas fauter par deux témoins, en leur annonçant la sanction à laquelle ils s'exposaient, et qu'ils soient surpris en flagrant délit par deux témoins. Le cas échéant, la peine de mort n'était pas administrée par le Tribunal terrestre, mais par le Tribunal Céleste, comme c'est le cas aujourd'hui depuis la destruction du Beth Hamikdash où le Sanhédrin ne peut plus statuer. La peine de Karet, de retranchement de l'âme correspond selon les avis, à un retrait prématuré du monde, entre 50 et 60 ans, selon d'autres à la perte de ses enfants si le fauteur en a, ou à la mort sans enfant, pour celui qui n'en avait pas au moment de la faute. Cette faute est terrible, et déracine de plus en plus de foyers. Nous devons savoir et faire savoir à nos frères, qu'une femme mariée qui a eu une relation avec un homme autre que son mari, lui est interdit pour toujours. Ainsi en dispose le Choulh'ane 'Aroukh.

TOUJOURS GARDER LE CONTRÔLE DE SOI-MÊME Nos sages préviennent « Ein adam h'oté éla im ken nikhnass bo rouah' h' chtout » - « un homme ne peut fauter que si un vent de folie est entré en lui ». Nous comprenons bien cette phrase à la lumière de cette transgression. Est-ce qu'un homme ou une femme censés pourraient être prêts à décimer tout leur foyer, la vie de toute une famille, d'enfants innocents, pour quelques secondes de plaisirs éphémères et illusoire ? Plus que jamais nous devons nous montrer vigilants, et respecter toutes les barrières de nos Sages pour ne pas en venir à trébucher sur ces tentations redoutables. Nous devons notamment nous livrer à une stricte observance des lois de yi'houd, c'est-à-dire d'isolement dans un lieu clos avec une femme ou un homme, ne serait-ce qu'un instant. Certains diront que c'est de l'extrémisme, d'autres qui ont été les victimes du Yetser Hara qui a détruit leur vie, leur répondront que c'est du réalisme. Respecter la parole de nos Sages est notre seule chance de sortir indemnes des agressions et des épreuves auxquelles nous sommes confrontés. Que nous ayons le mérite d'être vigilants, et de vivre dans la sainteté pour être gratifiés de foyers où règnent la Lumière Divine et la Paix d'Hachem.

יוצא לאור ע"י קיבוץ אברכים – "אוהל יוסף" - נוברדרוק

בית המדרש "בית מרים גיטל" מעלות דפנה 117 ירושלים

טל: 0533199720 דוא"ל: Ohelyosef1@gmail.com